



**Intervention de M. le préfet à l'occasion du
Salon des maires organisé par l'AMF 82
28 septembre - Castelsarrasin**

*Monsieur le Président de l'association des maires de Tarn-et-Garonne,
Mesdames les Députées,
Messieurs les Sénateurs,
Madame la VP du conseil régional, mesdames et messieurs les C
régionaux
Monsieur le président du CD, mesdames et messieurs les C
départementaux
Mesdames et Messieurs les Maires,
Mesdames et Messieurs les présidents des EPCI,
Monsieur le Président du Tribunal judiciaire
Monsieur le Procureur de la République,
Mesdames et Messieurs les sous-préfets,
Mesdames et Messieurs les chefs de service de l'État et représentants
des autorités militaires,
Mesdames, Messieurs,*

Je suis heureux de me retrouver avec vous à l'occasion de ce salon des Maires.

Merci Monsieur le Président pour l'organisation de cet évènement qui revêt cette année un caractère particulier pour nous, services de l'État, puisque, pour la première fois, seront présentés les outils locaux d'ingénierie.

J'invite l'ensemble des élus **à parcourir ce « village de l'ingénierie » et à rencontrer les acteurs qui pourront vous épauler dans vos projets.**

1- Je défends un État local fort et proche pour aider les communes.

Je ne méconnaiss pas la complexité des dispositifs et parfois la lourdeur de leur mise en œuvre, fruit de l'imbrication de réglementations successives.

Je ne méjuge pas le contexte dans lequel nous évoluons, vous êtes confrontés à l'exigence de plus en plus grande de nos concitoyens et à des défis systémiques économiques, sociaux et environnementaux.

Vous le savez, je demande aux services de **l'État d'être proche, à l'écoute, accessibles mais aussi innovants et ingénieux.**

Le rôle de l'État est de vous proposer un chemin pour rendre possibles et concrètes vos décisions **dans le respect du cadre réglementaire et en cohérence avec les orientations nationales.**

Cela implique d'être ingénieux, humble et pragmatique. C'est ce que j'attends de mes équipes.

Le Tarn-et-Garonne c'est près de **10 000 fonctionnaires**, dont 3000 militaires qui, avec leurs familles, font vivre notre territoire et travaillent quotidiennement au service de l'intérêt général.

Vous pouvez compter sur moi pour **une présence forte de l'État au-delà des effectifs, forte dans l'accompagnement.**

L'accompagnement de l'État est financier

En 2 ans, les dotations de l'État à destination des collectivités ont augmenté au niveau national de 640 Millions d'euros.

Sur le département de Tarn-et-Garonne, 93 % des communes voient leur DGF augmentée (contre 82 % au niveau national).

Au total, l'aide de l'État au bloc communal **s'élève à 113M€** ce qui se traduit concrètement par **+ 4 M€** de plus pour le TG.

L'État est à vos côtés pour soutenir vos ambitions.

Ce soutien pour bon nombre d'entre vous se **matérialise par les dotations d'investissement public** (DETR, FV, DSIL, DSID et FNADT).

Pour cette année, ce sont **17 M€ d'investissement en soutien à 244 projets**, tels que l'accompagnement du projet de **Maison Fermat à Beaumont** de Lomagne, la restructuration du centre s'accompagnant d'un projet de **renaturation du centre ville de Caussade.**

En matière d'investissement, notre aide à l'investissement s'élève à 42M€ (montant FCTVA 25M€ en 2023 + Dotations DETR/DSIL/FdsVert 17M€).

L'accompagnement de l'État c'est aussi l'aide à l'ingénierie.

Projet phare du programme action cœur de ville sur Montauban, l'écluse de Sapiacou qui vise à rétablir la navigation sur la rivière Tarn, va pouvoir être mise en service grâce à la mobilisation de tous **et notamment de la DDT** qui en a optimisé l'instruction.

Faciliter l'accès à l'ingénierie c'est l'ambition de la feuille de route ruralité avec un point unique pour les services de l'État porté par la mission ruralité, pilotée par le sous-préfet de Castelsarrasin.

La mission contribue pleinement à l'émergence de vos projets, notamment ceux des communes labellisées Villages d'avenir.

Je veux le rappeler ICI lorsque le projet est solide, porté collectivement, l'État est au rendez-vous pour vous accompagner.

« L'État est un partenaire des collectivités territoriales ». C'est mon ADN, c'est mon parcours, j'accorde une importance à une collaboration équilibrée entre l'État et les collectivités au service de nos concitoyens.

2 - Je défends un État local fort et proche pour aider les communes mais aussi pour garantir la sécurité publique.

L'insécurité routière est un fléau !

Nous devons collectivement agir pour sortir du triste palmarès des départements les plus meurtriers.

Ce lourd bilan implique de maintenir une stratégie de contrôle ambitieuse, assortie d'une politique de répression ferme. J'ai d'ailleurs dans ce cadre, renforcé le niveau des sanctions administratives.

L'insécurité s'explique notamment par le **développement des trafics de stupéfiants, y compris en milieu rural**. Avec le Procureur et les FSI, nous menons régulièrement **des opérations de lutte contre les stupéfiants**.

Ces actions menées en coordination avec vos polices municipales s'appuient sur des conventions qui encadrent la collaboration entre nos services optimisant nos moyens au bénéfice de nos concitoyens.

Nous avons signé 2 conventions de sécurité intérieure (Moissac et Caussade), 5 sont en cours : Beaumont, Lafrançaise, Nègrepelisse, StAntonin, Valence.

Ces actions seront **renforcées par les moyens supplémentaires alloués au département**. Une nouvelle brigade de gendarmerie vient d'être inaugurée et depuis cet été Montauban accueille la CRS 84 et ses 200 fonctionnaires.

Je suis très attentif à ce que la présence des forces de sécurité soit la plus visible possible.

Je partage cette vigilance avec le Colonel de Rémonds, commandant le groupement de gendarmerie départementale et le Directeur

départemental de la Police Nationale, le commissaire Allegri qui ont renforcé les patrouilles pédestres et les contacts auprès de chacun d'entre vous.

Vous bénéficiez d'un référent que vous pouvez solliciter à tout moment.

3 - Je défends un État local fort et proche pour aider les communes, garantir la sécurité publique mais aussi pour aider les populations

Venir en soutien des populations c'est promouvoir l'égalité des chances à l'École.

Nous œuvrons avec Monsieur le Directeur académique des services de l'éducation nationale :

- pour le renforcement des **savoirs fondamentaux**,
- pour la présence d'un **professeur** face à chaque élève,
- pour faire de l'école un lieu protégé facilitant l'épanouissement des jeunes.
- pour adapter la **carte scolaire** et promouvoir la réussite chez nos jeunes.

Venir en soutien des populations c'est les aider à se loger.

Je porte une attention particulière également à la production de logements sociaux. Dans nos territoires le logement social concerne 70 % de nos concitoyens et contribue à la vitalité des communes. Cette année j'ai signé avec quatre communes des contrats de mixité sociale lissant sur trois ans les objectifs de production en matière de logements sociaux.

De très beaux projets verront le jour à Montauban dans le quartier de la médiathèque ou encore à Bressols et à Montbeton.

Venir en soutien des populations c'est une mobilisation plus globale sur certains territoires.

C'est toute l'ambition de la politique de la ville qui cette année doit faire l'objet d'une nouvelle contractualisation.

Le nouveau contrat de ville a été signé avec le Grand Montauban et a permis d'intégrer un quartier supplémentaire Beau soleil bas.

Nous finalisons celui de Moissac.

Certains domaines suscitent des inquiétudes légitimes : comme la santé.

Le Tarn-et-Garonne est un département **à la démographie médicale fragile** (42 % des médecins ont plus de 60 ans et le ratio de médecins pour 100 000 habitants est de 72 en TG contre 98 en région et 86 au national).

Le Tarn-et-Garonne doit **se préparer au vieillissement de sa population** (22 % de plus 65 ans actuellement 32 % dans 25 ans).

C'est ainsi que nous accompagnons l'émergence d'un nouvel EHPAD de 60 places à LABASTIDE SAINT PIERRE.

Nous **soutenons** avec vous **l'attractivité médicale** en contribuant au financement des maisons de santé pluri-professionnelles.

Les dotations de l'État ont pu accompagner la création de 12 MSP sur les 16 que compte le territoire.

Au titre du fonds d'intervention régional l'ARS accompagne les projets du département en termes de santé à hauteur de **16 M€** dont 3M€ pour la permanence des soins

Les dépenses de santé assurées par les régimes obligatoires de l'assurance maladie, de la CNSA et de l'État **représentent 900 M€ sur le département soit 2,45 M€ par jour** (dont 1,21 M€ pour le soin de ville, 0,76 pour les établissements de santé, 0,3 pour les établissements médico-sociaux).

L'État s'occupe des populations les plus fragiles, affectées par les crises économiques et sociales.

S'occuper des plus fragiles c'est aussi prendre des décisions difficiles pour **garantir leur sécurité.**

J'ai pris la décision début septembre de fermer un dispositif d'urgence porté par l'association **Emmaüs**. Les risques en termes de sécurité incendie étaient trop importants et les capacités de l'association pour y répondre inexistantes.

Merci à la DDETSPP, les opérateurs et vous les maires mobilisés pour être parvenus à offrir des conditions dignes d'hébergement aux personnes sans domicile fixe à l'approche de la saison hivernale.

Soutenir les plus fragiles c'est surtout leur permettre d'accéder à l'autonomie par l'emploi.

L'an passé, le territoire du Quercy Caussadais m'avait interpellé sur leur difficulté à déployer le programme expérimental : **Territoire Zéro chômeur de Longue Durée.**

Grace à la mobilisation de tous, des personnes éloignées de l'emploi ont pu créer leur propre activité.

Je remercie les collectivités territoriales en premier lieu le conseil régional, le conseil départemental, le syndicat départemental des déchets et la communauté de communes qui en lien avec France Travail et la DDETSPP ont permis sa mise en œuvre.

Mais ce projet a aussi fédéré les partenaires privés.

Je salue la contribution d'ENEDIS qui s'est engagé aux côtés de cette initiative territoriale.

La situation était difficile. Grâce notre mobilisation, l'association Quercy intervention Service a été labellisée entreprise à but d'emploi en 2024.

L'État accompagne le projet à hauteur de 300 000€ au titre de la contribution au développement de l'emploi.

Soutenir les populations c'est aussi proposer des solutions d'accueil des gens du voyage pendant les grands passages de l'été.

Grâce au **schéma d'accueil des gens du voyage signé** avec le conseil départemental, nous avons apporté une solution collective par la création d'une aire temporaire de grand passage.

L'État a financé à 80 % le coût de l'aménagement et son fonctionnement pour permettre d'accueillir pendant l'été des groupes.

La mise en place de cette aire de grand passage nous a permis de tenir un discours de fermeté à l'égard des communautés dès lors qu'ils s'installaient de manière illicite.

L'expérience a démontré la nécessité **d'identifier une solution pérenne**. C'est un travail que nous engagerons prochainement ensemble.

4 - Je défends un État local fort et proche pour aider les communes, garantir la sécurité publique, aider les populations mais aussi pour soutenir l'économie locale.

L'État soutient les entreprises et les ménages pendant et après les crises.

Je ne reviendrai pas sur les mesures exceptionnelles qu'a pris l'État pendant la COVID, et après avec le plan de relance.

J'évoquerai **la crise agricole et le soutien à nos paysans**.

L'agriculture représentant **15 % du PIB** et plus si on y associe l'industrie agro alimentaire, elle **façonne nos paysages et constitue notre patrimoine**.

Après plusieurs années de dérèglement climatique affectant toutes les cultures et une situation géo-politique instable, **l'agriculture est en grande difficulté**.

Plus de 9 M€ d'indemnités ont été versées en 2023 pour faire face à cette situation, complétant les aides classiques notamment **60M€ de PAC**. Nous agissons aussi pour faire face aux aléas de 2024.

Mais les défis sont nombreux et implique des transformations systémiques de nos politiques agricoles pour **soutenir et pérenniser notre modèle, consubstantiel de notre culture.**

Plus globalement, la situation économique de notre département, bien que marquée par ces défis agricoles, offre des perspectives prometteuses pour l'avenir.

Nous avons observé une augmentation significative du chiffre d'affaires global, qui a augmenté de 11% au 30 juin par rapport à l'année précédente.

Cette dynamique est particulièrement visible dans certains secteurs : même pour l'agriculture avec l'agroalimentaire, qui connaît une croissance de 31 %, suivie par le commerce avec 16 % et la construction avec 4 %.

L'État accompagne l'économie en réduisant les impôts qui pèsent sur l'industrie et les ménages :

- Aider les ménages et leur pouvoir d'achat en supprimant la TH.
- Aider les entreprises en supprimant certaines taxes comme la CVAE ou réduisant les cotisations.

Ces suppressions ont été compensées pour les collectivités, représentant dans notre territoire en 2023 :

- pour la CVAE, un montant de 25,3 M€.
- et, 118 M€ pour la TH ¹.

Pour autant, les défis subsistent, même si les indicateurs économiques de notre département sont encourageants. Le taux de chômage reste élevé à 8,7 % avec une inadéquation entre les secteurs les plus demandés et les offres de recrutement.

L'État continuera de se mobiliser pour bâtir un avenir prospère pour notre territoire.

Notamment, vous aider à constituer vos équipes.

Au début de l'année j'ai été alerté par le Président du centre de Gestion sur la difficulté que vous rencontrez **à recruter vos secrétaires de mairie.**

Sur le plan national, 10 000 secrétaires de mairie devront être renouvelés d'ici 2030.

¹ Attribution au profit des communes de la part départementale de TFPB qui vient s'ajouter au taux communal, pour les EPCI par une fraction de TVA pour un montant de 30 M€. Le département est compensé de la perte de TFPB également par une fraction de TVA s'élevant en 2023 à 88 M€).

Cette année, nous avons mis en place avec France Travail une opération pour recruter et former une quinzaine de secrétaires de mairie. Nous poursuivons avec la mise en place d'une formation diplômante perenne.

5 - Enfin, je défends un État local fort et proche pour préparer l'avenir

Alors que ces actions sociales et économiques menées revêtent une importance capitale pour satisfaire aux besoins immédiats, il est tout aussi fondamental que cet **accompagnement se double d'une réflexion sur l'aménagement du territoire**.

Il constitue et vous l'avez compris, vous qui portez cette réflexion, le levier pour construire un **environnement adapté favorisant le développement équilibré** et cohérent en maintenant l'attractivité du TG.

Préparer l'avenir c'est adapter le territoire aux évolutions structurelles.

Avec 1600 nouveaux habitants dans le département chaque année, il nous faut plus que jamais mobiliser les outils de la planification urbaine pour modeler le territoire de demain. D'avoir **des documents d'urbanisme** (PLU, PLUI) est un atout pour les maires qui décident de leur destin (sinon c'est l'État avec le RNU).

J'y vois aussi l'opportunité de revitaliser les centres de nos villages et de sauvegarder le patrimoine, avec les dispositifs **d'aides à l'ingénierie (ANCT)** et appuyés des services de l'État, ils vous permettront de mettre à disposition de vos concitoyens un cadre de vie répondant à leurs attentes.

Préparer l'avenir c'est aussi penser les services publics de demain.

Aujourd'hui 22 France-Services ont été créées sur le département au-delà de notre objectif de 18. C'est près de 100 000 accompagnements en 2024.

La reconstruction du nouvel hôpital de Montauban est une nécessité pour amener un équipement de dimension départementale au niveau attendu d'un établissement siège du groupement hospitalier de territoire. Le processus de validation est en cours. Il nécessite que nous retravaillons collectivement le projet. Mais l'État le soutient .

Préparer l'avenir c'est le rendre plus résistant aux variations climatiques.

La gestion de l'eau est un sujet essentiel.

Non seulement il nous faut repenser la gouvernance de cette ressource en intégrant ses enjeux aux réflexions en matière d'aménagement du territoire, mais il faut réinterroger nos usages. L'accès à l'eau détermine les conditions du développement de nos territoires, à commencer par notre agriculture.

A travers la charte départementale et l'action de TGA et de GMCA nous développons une stratégie de création de retenues déconnectées garantissant la pérennité du secteur agricole. Avec le plan Agriculture Méditerranée et ces 50 millions d'euros (5 pour l'émergence des projets 45 pour l'investissement) nous travaillons avec les représentants des filières à soutenir l'émergence de nouvelles variétés et de nouvelles pratiques.

La transition écologique est une nécessité pour la mesurer au quotidien.

Je vous sais pleinement engager dans cette course en définissant les zones d'accélération des énergies renouvelables, en isolant les bâtiments publics représentant 28 % des émissions de GES des bâtiments, en favorisant le développement d'un agrivoltaïsme raisonnable. La Chambre d'agriculture a proposé une charte sur la base de laquelle je pourrai réglementer l'installation de projets alliant activité agricole et production énergétique.

Je vous accompagnerai avec l'ensemble des services de l'État sur tous ces chantiers.

La méthode sera toujours la même

- AVEC VOUS,
- en étant à l'écoute, avec pragmatisme et détermination
- et TOUJOURS dans le souci de servir le territoire.

Vous pouvez compter sur l'État pour tenir ce cap.